Dans un rapport suite à la visite du moulin en 1765 il y a le terme : »Il n'y a point de plancher au-dessus de la trempure et le toit est en paille ». Qu'est-ce que c'est que la trempure? Merci d'avance.

Réponse apportée le 08/14/2012 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Pour identifier le terme « trémure », j'ai lancé une recherche simultanée dans le corpus informatisé intitulé Dictionnaires d'autrefois (le Thresor de la langue française de Jean Nicot (1606), le Dictionaire critique de la langue française de Jean-François Féraud (Marseille, Mossy 1787-1788) et le Dictionnaire de L'Académie française 1ère (1694), 4ème (1762), 5ème (1798), 6ème (1835), et 8ème (1932-5) éditions).
Sans résultat !

Trémure apparait vraisemblablement comme une forme proche du terme « trémie » employé dans le contexte de la meunerie.

En voici la notice dans le dictionnaire de l'Académie, 1835 [6ème éd.] –

TRÉMIE. s. f.
Sorte de grande auge carrée, fort large par le haut, et fort étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. La trémie est

pleine. Il n’y a plus de blé dans la trémie.

Un article de Wiktionary sur ce terme

Une définition du Dictionnaire De La Langue Francoise, Ancienne Et Moderne: P – Z: Volume 3 – Page 780
Pierre Richelet – 1759 consultable sur googlebooks

Ce terme est également utilisé en charpenterie et pourrait convenir aussi dans la phrase citée.
Pour en lire des explications détaillées :

Traité de l’art de la charpenterie: Volume 1 – Page 385
R. Émy – 1837

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d’information)